

1d ~ TRAVAUX ET REALISATIONS EN INVESTISSEMENT en €

Centre culturel - Le Cantou

A la médiathèque

	Montant HT	Montant TTC	Subvention Centre National du Livre
Achat panneaux indicatifs	450.00	538.20	sera versée sur
Achat mobilier supplémentaire (étagère...)	916.00	1 095.54	exercice 2009
Achat de Livres Médiathèque	5 273.49	6 307.09	6 250.00

A l'ancien couvent – bureaux du SIVOM et salles d'expositions

	Montant HT	Montant TTC	Subv. Région	Subv. Département	Subv. DRAC
Travaux	31 952.38	38 215.05			
Honoraires architecte	2 102.40	2 514.47			
Mise en souterrain	311.99	373.15			
Réseaux telecom					
Total	34 366.76	40 652.67	4 300.00	4 850.00	17 494.40

Site Internet

	Montant HT	Montant TTC
Création du site Internet	4 430.00	5 298.28

Ce site est visité en moyenne 25 fois par jour.

Vitreaux Eglise

Pour améliorer l'isolation de l'église - et de ce fait faire des économies de chauffage - et afin de protéger les vitreaux, un survitrage a été réalisé par l'entreprise Centre-Alu de Pont de Salars.

	Montant HT	Montant TTC
Travaux	9 300.00	11 122.80

Eclairage Public (EP)

	Montant HT	Montant TTC	Subvention perçue	SIEDA à percevoir
Extension EP Caplongue	1 196.00	2 021.24	447.00	
Extension EP Les Faux	1 005.00	1 201.98		301.00
Remplacement lampes	3 600.00	4 305.60		1 560.00

Chemins ruraux – voirie

	Montant HT	Montant TTC
Tout venant et travaux Espinouzet	3 287.06	3 931.32
Mise en souterrain réseaux Les Faux	2 143.97	2 564.19

Aménagement local du Gazet

L'extension du garage communal se poursuit et les travaux devraient être finalisés en 2009. Ce sont les agents communaux qui réalisent les principaux travaux d'aménagements intérieurs (sanitaires...). Le parking situé devant le garage a été goudronné par la Communauté de Communes.

	Montant HT	Montant TTC
Travaux payés en 2006	16 714.91	19 991.03
Travaux 2007 (verres – chenaux)	843.73	1 009.10
Travaux 2008 (dalle sol + matériaux divers)	6 980.27	8 348.40
Total travaux	24 538.90	29 348.53

Elargissement de la route d'Aurifeuille

Rappel : Ces travaux ont été réalisés conjointement avec la communauté de communes. Le recalibrage, le terrassement de la chaussée ont été pris en charge par la commune et le revêtement par la communauté de communes.

	Montant HT	Montant TTC	Subvention DGE
Travaux payés sur 2007	37 836.00	45 251.86	
Travaux 2008	49 435.53	59 124.49	
Total	87 271.53	104 376.35	27 388.00

Lotissement « Le Clos »

Les travaux de réalisation du lotissement « Le Clos » (près de l'école) ont débuté le 8 octobre dernier. L'entreprise ROUVIER, titulaire du marché, a réalisé les différents réseaux (eau potable, électricité, assainissement).

	Montant payé en 2007	Montant payé en 2008
Achat terrain + frais notaire	59 496.37	
Honoraires géomètre	9 883.83	3 376.62
Acomptes sur travaux	48 868.00	17 121.58
Réseaux assainissement	23 387.18	
Total	141 635.38	20 498.20

Voir p.34 plan du lotissement et prix de vente des lots

Maison d'Accueil de la Petite Enfance

Cette structure a été réalisée et financée par le Sivom des Monts et Lacs (voir p.11 et p.26)
L'aménagement des abords reste à la charge des communes.

	Montant HT	Montant TTC
Travaux aménagements abords	6 497.37	7 770.85
Travaux réseaux + Branchement électricité	1 634.03	1 954.30

Préau Ecole

Afin de protéger le préau qui, par temps de pluie, est très glissant, nous avons fait installer un auvent.

	Montant HT	Montant TTC
Installation d'un auvent	1 960.00	2 344.16

Acquisitions diverses

	Montant HT	Montant TTC
Achat véhicule utilitaire	4 473.24	5 350.00
Armoire frigorifique salle Arvieu	2 190.00	2 619.24
Onduleur Pont Bascule	298.99	357.60
Panneaux de signalisation	280.93	335.99
Abri-Bus	416.07	497.62

2 ~ LE BUDGET ASSAINISSEMENT en €

Ce budget regroupe toutes les opérations liées à l'assainissement (taxe, entretien et création de réseaux et de stations).

Pour l'année 2008, ce budget s'équilibre :

En fonctionnement, à la somme de **68 788 €**

En investissement, à **65 827.22 €**

Les principaux travaux réalisés :

Réseaux Espinouzet, Cayras	3 478.17 €
Raccordement réseau Caplongue	575.50 €

3 ~ AUTRES TRAVAUX en €

3a ~ AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les travaux de voirie ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté de commune (qui a la compétence de la voirie) pour le compte de la commune d'Arviu.

En investissement



Localisation – nature des travaux	Montant TTC
Route d'Aurifeuille	91 331.00
Parking du Gazet	9 671.00
Village de Dours	21 091.00
Impasse Les Iris	5 029.00
Lotissement Parking Impasse les Narcisses	2 125.00
Arviu Trottoir devant maison Portal	1 559.00

En fonctionnement : travaux d'entretien de la voirie effectués en 2008.

Nature des travaux	Montant TTC
Fauchage - Débroussaillage	6 646.77
Entretien voirie « nids de poule »	15 976.17
Petits travaux divers	2 874.48

3b ~ AVEC LE SIVOM DES MONTS ET LACS DU LEVEZOU

MAISON PETITE ENFANCE

Suite à une enquête réalisée en 2005, auprès des familles ayant des enfants en bas âge, et auprès des assistantes maternelles, le Sivom des Monts et Lacs du Lévezou a lancé le projet de construction de maisons d'accueil de la petite enfance.



La première tranche de travaux concernant quatre maisons (Arviu, Flavin, Pont de Salars et Villefranche-de-Panat) a débuté courant 2007.

Le coût total (pour ces quatre structures) s'élève à 920 000 € HT, financé comme suit :

Subventions Région	112 500 €
Département	123 200 €
Etat	46 600 €
CAF	192 000 €
A charge du SIVOM	445 700 €

La réception des travaux sur l'ensemble des quatre maisons a eu lieu le 28 juillet 2008.

Chaque structure a ouvert ses portes au public courant décembre 2008.

A cette même période, les quatre communes concernées ont dû intégrer dans leur patrimoine communal la valeur de chaque maison.

Il faut savoir que la part autofinancée par le Sivom est répercutée sur l'ensemble des communes adhérentes. Cette participation a été calculée en fonction :

- de la population par commune,
- de la distance kilométrique qu'il existe entre l'ouvrage et chaque commune,
- et considérant que la commune qui accueille une maison petite enfance prend en charge 50 % de l'investissement.

La participation totale de la commune d'Arviu représente 94 906.28 € (capital + intérêts). Elle s'effectuera sous forme de remboursement d'emprunt au Sivom sur 15 années.

Les frais de ménage, téléphone, électricité, eau, chauffage ... sont à charge de la commune. Le personnel itinérant sur l'ensemble des quatre structures, a été recruté par la Fédération Départementale Famille Rurale.

Voir article p.26 sur cette structure